



RESSOURCES PEDAGOGIQUES

RSTT LES PATRIMOINES IMMOBILIERS PUBLICS

*OBJECTIF 2015 :
QUELLES POSSIBILITÉS POUR
RÉUSSIR L'ACCESSIBILITÉ ?*

LYON, 13 NOVEMBRE 2012



WWW.INSET-MONTPELLIER.CNFPT.FR

1. TEXTES EN VIGUEUR

Arrêt du 21 juillet 2009 : Annulation des dispositions permettant des dérogations aux règles d'accessibilité, prévues aux articles R. 111-18-3 et R. 111-18-7, ainsi que R. 111-19-6 du Code de la construction et de l'habitation, en tant qu'elles s'appliquent aux constructions nouvelles

Moniteur.fr, n°5515, 07/08/2009,p.14

<http://services.lemoniteur.fr/archive/753967>

Décret n° 2009-500 du 30 avril 2009 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public et des bâtiments à usage d'habitation

<http://www.acceo.eu/pdf/reglementation/133-fr-FR.pdf>

La circulaire du 20 avril 2009 modifie la circulaire interministérielle DGUHC n°2007-53 du 30 novembre 2007.

<http://www.acceo.eu/pdf/reglementation/135-fr-FR.pdf>

Décret n° 2009-723 du 18 juin 2009 : Procédure de dérogation visant à autoriser les produits nécessaires à l'accessibilité de personnes handicapées à un logement existant

Moniteur.fr, n°5510, 03/07/2009,p.5

<http://services.lemoniteur.fr/archive/748777>

Déduction de SHON pour les constructions de logement respectant les règles relatives à l'accessibilité - Réponse ministérielle du 26 août 2008 - Ministère du Logement et de la Ville QE n° 20906 du 15/04/2008 - Réponse JO Assemblée nationale du 26/08/2008

Moniteur.fr, n°5471, 03/10/2008,p.26

<http://services.lemoniteur.fr/archive/622561>

Décret n° 2007-1722 du 6 Décembre 2007 relatif à l'observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement

<http://www.acceo.eu/pdf/reglementation/138-fr-FR.pdf>

Accessibilité des maisons individuelles neuves - Annexe 7 de la circulaire DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007

Moniteur.fr, n°5471, 03/10/2008,30 p.

<http://services.lemoniteur.fr/archive/622539>

Circulaire interministérielle n° 2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des ERP, des installation ouvertes au public et des bâtiments d'habitation:

<http://www.acceo.eu/pdf/reglementation/139-fr-FR.pdf>

Accessibilité des bâtiments d'habitation collectifs neufs - Annexe 6 de la circulaire DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accès des personnes handicapées au cadre bâti

Moniteur.fr, n°5469, 03/10/2008,29 p.

<http://services.lemoniteur.fr/archive/44183>

Circulaire interministérielle n° 2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des ERP, des installation ouvertes au public et des bâtiments d'habitation:

<http://www.acceo.eu/pdf/reglementation/139-fr-FR.pdf>

Arrêté modifiant l'arrêté du 1er août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-18 à R. 111-18-7 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction

<http://www.acceo.eu/pdf/reglementation/46-fr-FR.pdf>

Arrêté du 30 novembre 2007 JO du 14 décembre 2007 : Accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction

Moniteur.fr, n°5432, 04/01/2008, p. 8

<http://services.lemoniteur.fr/archive/107151>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017717902&fastPos=1&fastReqId=1421129787&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Décret n°2007-1327 du 11 septembre 2007 relatif à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, modifiant le code de la construction et de l'habitation et portant diverses dispositions relatives au code de l'urbanisme

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000823263&fastPos=1&fastReqId=800932537&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Arrêté du 25 avril 2007 modifiant l'arrêté du 22 mars 2007 (voir Généralités/Textes officiels) : Attestation constatant que les travaux respectent les règles d'accessibilité aux personnes handicapés

Moniteur.fr, n°5404, 22/06/2007, p. 31

<http://services.lemoniteur.fr/archive/122177>

Arrêté du 26 février 2007 : Coût de construction pris en compte pour déterminer la valeur du bâtiment mentionné à l'article R. 111-18-9 du Code de la construction et de l'habitation

Moniteur.fr, n°5390, 16/03/2007, p. 18

<http://services.lemoniteur.fr/archive/130523>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000795692&fastPos=1&fastReqId=767746998&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

Arrêté du 26 février 2007 : Accessibilité pour les personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs lorsqu'ils font l'objet de travaux et des bâtiments existants où sont créés des logements par changement de destination

Moniteur.fr, n°5390, 16/03/2007, p. 17

<http://services.lemoniteur.fr/archive/130521>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000635063&fastPos=2&fastReqId=1778251119&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Arrêté du 1er août 2006 (remplace celui du 17 mai 2006) : Accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles

Moniteur.fr, n°5364, 15/09/2006, p. 24

<http://services.lemoniteur.fr/archive/146333>

Décret n°2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000819417&fastPos=1&fastReqId=528368721&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&fastPos=10&fastReqId=693726959&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Instruction N° I.2004-1 du 9 avril 2004 : Réalisation de travaux d'accessibilité et d'adaptation des immeubles ou des logements existants aux personnes en situation de handicap et subventionnés par l'ANAH

Moniteur.fr, n°5239, 23/04/2004, p. 477

<http://services.lemoniteur.fr/archive/214097>

Norme : NF P91-201 juillet 1978 Construction Handicapés physiques

2. ARTICLES ET DOCUMENTS TELECHARGEABLES

2.1. Articles...

Conception universelle : une stratégie incontournable pour la mise en œuvre de l'accessibilité ? (La) / PERINEL Hugues

Techni-cités - Le magazine territorial des ingénieurs et des techniciens, 23/10/2012, n° 237, p. 29-35

À la veille de 2015, heure de la mise en accessibilité généralisée, se pose la question de l'utilité pour tous des travaux de mise en conformité. Le principe de conception universelle change profondément nos façons d'aborder et de concevoir un projet. Est-il utopique de bâtir pour tous ? Faut-il dépasser les préconisations des diagnostics accessibilité et rentrer en profondeur dans une recomposition globale des sites ? Premiers retours d'expérience avec des exemples concrets de conception universelle.

Observatoire de l'accessibilité relève des progrès... et des marges de progression (L') /

ESCUDIE, Jean-Noël

Localtis, 11/10/2012

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250264311092>

L'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle a remis, le 10 octobre, son second rapport au Premier ministre. Cette instance - présidée par Philippe Bas, sénateur (UMP) de la Manche et ancien ministre de la Santé et des Solidarités - se dit "attachée au symbole matérialisé dans la loi de 2005 par l'échéance de 2015, qui a été l'élément déclencheur de l'engagement des différents acteurs pour rendre la cité accessible". Pour cette raison, "il importe de veiller au respect de cette échéance, afin de ne pas briser la dynamique déjà engagée". Pour autant, difficile de nier une réalité désormais étalée au grand jour depuis le rapport du Sénat et, surtout, celui des trois inspections générales (voire nos articles ci-contre du 10 juillet et du 13 septembre 2012) : "la mise en accessibilité d'une société qui a conçu ses infrastructures et équipements bien avant la loi de 2005 ne peut être réalisée en une décade [lire "une décennie", NDLR]".

Accessibilité : signature d'une charte entre architectes et associations de handicapés /

ESCUDIE, Jean-Noël

Localtis, 25/09/2012

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250264231680&cid=1250264230080>

Il y a quelques jours, le rapport sur les modalités d'application des règles d'accessibilité du cadre bâti pour les personnes handicapées - réalisé par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), le conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et le Contrôle général économique et financier (CGEfi) - enterrait définitivement la perspective d'une accessibilité universelle du cadre bâti au 1er janvier 2015, terme fixé par la loi Handicap du 11 février 2005 (voir notre article ci-contre du 13 septembre 2012). Si la date limite de mise en œuvre - voire l'idée même d'une accessibilité totalement universelle - semble ainsi s'éloigner, l'objectif n'est pas oublié pour autant.

Accessibilité du cadre bâti : un rapport propose de "construire un échéancier plus réaliste" /

ESCUDIE Jean-Noël

Localtis, 13/09/2012

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250264178334>

Un rapport réalisé par trois corps d'inspection confirme que l'échéance de 2015 en matière d'accessibilité des établissements recevant du public "ne pourrait en aucun cas être tenue". La mission ne propose pas de repousser cette échéance, mais plutôt de revoir à la baisse les exigences de la loi Handicap de 2005.

Le Conseil d'Etat reste inflexible sur l'accessibilité et les collectivités s'inquiètent / ESCUDIE Jean-Noël
Localtis, 05/07/2012
<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250263930393>

Au fil des arrêts, le Conseil d'Etat reste inflexible sur le caractère universel de l'accessibilité prévue par la loi Handicap du 11 février 2005. A plusieurs reprises, il a ainsi déjà sanctionné des tentatives réglementaires d'assouplissement de l'accessibilité du cadre bâti, tandis que le Conseil constitutionnel faisait de même sur les tentatives législatives.

Bilan sénatorial sur la loi Handicap : "la mise en accessibilité ne sera pas réalisée" / ESCUDIE Jean-Noël
Localtis, 10/07/2012
<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250263961196>

La commission sénatoriale pour le contrôle de l'application des lois s'est penchée sur la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Dans un document de près de 200 pages, Claire-Lise Campion, sénatrice (PS) de l'Essonne, et Isabelle Debré, sénatrice (UMP) des Hauts-de-Seine, passent en revue tous les aspects de ce texte lui-même aussi volumineux qu'ambitieux.

Accessibilité handicapé : la date butoir de 2015 difficile à respecter / ETI Construction, 11/07/2012
http://www.eti-construction.fr/accessibilite-handicapes-la-date-butoir-de-2015-difficile-a-respecter-7848/?utm_campaign=Newsletter-n75-s29&utm_medium=e-news-actu&utm_source=newsletter-etic&utm_content=NL-Article&utm_term=NL-Article

La loi de 2005 fixe à 2015 l'obligation de réaliser dans tous les lieux recevant du public les aménagements d'accessibilité handicapés. Aujourd'hui, l'association des paralysés de France fait un point mitigé sur l'avancée des travaux.

Accessibilité : une dynamique bien réelle, mais des progrès encore trop lents / ESCUDIE Jean-Noël
Localtis, 18/06/2012
<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250263842547>

Organisées par le commissariat général au développement durable, les 5e Assises nationales de l'accessibilité se sont tenues à Paris les 14 et 15 juin 2012. Comme chaque année, elles ont été l'occasion de faire un point sur l'avancement de la mise en œuvre de l'obligation d'accessibilité des bâtiments et des transports instaurée par la loi Handicap du 11 février 2005.

Handicap : l'échéance de 2015, un défi pour les ERP / KOMPANY Soraya
Gazette des communes (La), 05/03/2012, n° 10/2116, pp. 52-54

Au plus tard le 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être rendus accessibles à tous. Une obligation supplémentaire ou une nécessité au service de la liberté des personnes qui, en raison de leur situation de handicap, en sont privées ?

Le ministère du Développement durable publie un recueil de "belles pratiques" sur l'accessibilité / ESCUDIE Jean-Noël
Localtis, 08/03/2012
<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250263352080>

La délégation à l'accessibilité du ministère du Développement durable, des Transports et du Logement publie le "Recueil 2011-2012 des belles pratiques et des bons usages en matière d'accessibilité de la cité".

Le recueil de "belles pratiques et bons usages" sur l'accessibilité :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide-belles-pratiques_22-02-2012.pdf

L'échéance de 2015 : un défi pour les ERP / KOMPANY Soraya

Gazette des communes (La), 05/03/12, n° 2116, p. 52

<http://archives.lagazettedescommunes.com/16953437/l-echeance-de-2015-un-defi-pour-les-erp>

Au plus tard le 1^{er} janvier 2015, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être rendus accessibles à tous. Une obligation supplémentaire ou une nécessité au service de la liberté des personnes qui, en raison de leur situation de handicap, en sont privées ?

Villes d'Europe : quelles idées pour l'accessibilité ? / FISCHER Laurent

Techni-cités - Le magazine territorial des ingénieurs et des techniciens, 23/02/2012, n° 224, pp. 16-18

Le Certu a publié les résultats d'une recherche de bonnes pratiques dans cinq pays voisins en matière d'accessibilité. L'occasion pour les collectivités françaises de s'inspirer des idées existantes, tant sur le plan organisationnel que technique, et d'observer que les points de convergence sont de plus en plus nombreux à l'échelle européenne.

Les enjeux multiples de l'accessibilité / KOMPANY Soraya

Gazette des communes (La), 06/02/12, n° 2112, p. 50

<http://archives.lagazettedescommunes.com/16442550/les-enjeux-multiples-de-l-ew-accessibilite-ew>

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a été promulguée le 11 février 2005. Ses dispositifs relatifs à l'accessibilité constituent un véritable défi, notamment pour les collectivités territoriales.

Un guide pratique pour assurer "l'accessibilité événementielle" / ESCUDIE Jean-Noël

Localtis, 20/12/2011

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250262935651>

Marie-Anne Montchamp a présenté, le 14 décembre au théâtre de la Gaîté lyrique à Paris, un guide pratique sur un domaine peu exploré de la politique du handicap : celui de l'"accessibilité événementielle".

Guide : « Toutes les clés de l'accessibilité événementielle » :

<http://www.aditus.fr/cles-accessibilite-evenementielle.pdf>

L'Assemblée rejette une résolution en faveur de l'accessibilité universelle / ESCUDIE Jean-Noël

Localtis, 08/12/2011

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250262873684>

Le 7 décembre 2011, l'Assemblée nationale a rejeté une proposition de résolution portant sur l'accessibilité universelle pour les personnes en situation de handicap, déposée par Martine Billard, députée de Paris, et ses collègues du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Constatant "la volonté rampante de certains acteurs publics ou privés" de remettre en cause les obligations posées par la loi Handicap du 11 février 2005 en matière d'accessibilité du cadre bâti, la résolution entendait notamment affirmer "la nécessité de circonscrire les mesures de substitution quant à la mise en accessibilité du bâti à des critères d'ordre strictement techniques ou architecturaux, sans qu'il soit tenu compte de la destination de l'immeuble ou de l'activité qui s'y déroule".

Le texte de la résolution rejetée par l'Assemblée nationale le 7 décembre 2011 :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion3853.asp>

Accessibilité : le recours aux dérogations dans les bâtiments existants (2ème partie) / KOMPANY Soraya

Techni-cités - Le magazine territorial des ingénieurs et des techniciens, 23/11/2011, n° 219, p. 55

Les règles d'accessibilité s'appliquent immédiatement, sans dérogations possibles, à toute construction nouvelle quelles que soient sa destination ou les activités qui y sont exercées (cf. Techni-cités n° 218). Elles s'imposent aussi aux bâtiments existants. Toutefois, ces derniers peuvent bénéficier de quelques "entorses", accordées au cas par cas et selon des modalités cadrées par la réglementation.

150 millions d'euros sur trois ans pour l'accessibilité des locaux aux agents publics / BEUREY Thomas

Localtis, 11/11/2011

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250262536894>

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) aide désormais les employeurs publics et les écoles de la fonction publique à améliorer l'accessibilité de leurs locaux professionnels aux agents (ou futurs agents) handicapés. Dans les trois prochaines années, il va consacrer 150 millions d'euros à cet effort.

Personnes handicapées : les modalités d'accès à la voirie et aux espaces publics (2è partie) / DUBAIL Charles-Henry

Droit de la voirie et du domaine public - Annales de la voirie (Les), octobre -novembre 2011, n° 156, pp. 148-152

Pour rendre le domaine public accessible à tous, les politiques en faveur des personnes handicapées mettent en place un véritable programme cadre accompagné d'échéances qui s'imposent aux communes. La finalité de ces mesures est autant d'assurer l'accessibilité générale du cadre de vie que de garantir la continuité du déplacement des personnes handicapées.

La 1ère partie de ce texte publiée dans le n° 155 était consacrée à l'accessibilité au cadre bâti et au système de transport.

Aménager le bâti pour favoriser l'emploi / GALL Sophie (Le)

Gazette des communes (La), 14/11/11, n° 43/2101, p. 42

Alors que se déroule la semaine sur l'emploi des personnes handicapées, la ville, dans le cadre du dispositif "Inovaccess", lance les travaux qui rendront totalement accessible une zone d'activité en plein essor.

Accessibilité : les dérogations en question (L') / KOMPANY Soraya

Techni-cités, le magazine territorial des ingénieurs et des techniciens, 08/11/2011, n°218, pp.61-62

Par décision du 21 juillet 2009, le Conseil d'Etat a supprimé toute possibilité de dérogation à la mise en accessibilité pour les constructions nouvelles. Depuis, les débats autour de cette question se sont multipliés créant des interrogations et parfois des incompréhensions.

Avec Effi science, Le Blanc-Mesnil devient accessible à tous / LHRAR Daniel

Techni.cités n° 216, 8/10/2011, p. 44

La ville a fait appel au syndicat mixte SII pour développer un outil permettant le diagnostic d'accessibilité pour les handicapés. Ce logiciel paramétrable peut être adapté à d'autres collectivités.

Personnes handicapées : les modalités d'accès à la voirie et aux espaces publics (1re partie) / LANTERO Caroline

Droit de la voirie et du domaine public - Annales de la voirie (Les), 01/09/2011, n° 155, pp. 127-130

Pour rendre le domaine public accessible à tous, les politiques en faveur des personnes handicapées mettent en place un véritable programme-cadre accompagné d'échéances qui s'imposent aux communes. La finalité de ces mesures est autant d'assurer l'accessibilité générale du cadre de vie que de garantir la continuité du déplacement des personnes handicapées.

La première partie de ce texte, publiée dans ce numéro, est consacrée à l'accessibilité au cadre bâti et au système de transports. Dans le prochain numéro de Droit de la Voirie, la deuxième partie abordera l'accessibilité de la voirie et des espaces publics à proprement parler ; et la troisième partie présentera les instances de contrôle et de suivi de la réglementation.

Un mémento de l'accessibilité pour les communes petites et moyennes / ESCUDIE Jean-Noël
Localtis, 23/09/2011

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250262444069>

Ce document d'une trentaine de pages s'adresse spécifiquement aux maires ou aux adjoints concernés - mais aussi aux cadres administratifs - des communes petites et moyennes. Il ne prétend pas se substituer à des ouvrages plus techniques ou plus juridiques, mais apporte les informations essentielles qu'il faut absolument connaître sur la mise en œuvre des dispositions relatives à l'accessibilité dans la loi Handicap du 11 février 2005.

Le "Mémento du maire pour l'accessibilité" :

http://www.amf.asso.fr/document/fichier.asp?FTP=AMF_10646_memento_accessibilite..pdf&ID_DOC=10646&DOT_N_ID=7

Dossier - Accessibilité et sécurité des piétons aveugles et malvoyants : quelles pistes de progrès ? / DEJEAMMES, Maryvonne

Techni-cités - Le magazine territorial des ingénieurs et des techniciens, 8/09/11, n° 214, pp. 31-36

Les travaux d'aménagement des voiries urbaines doivent être l'occasion de fournir des cheminements respectueux des piétons, accessibles et sûrs. Les services techniques connaissent les moyens de prise en compte du handicap moteur. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, des solutions sont recherchées pour le repérage des traversées de chaussée et des emplacements d'arrêt de transports collectifs, et pour fournir des délimitations détectables entre le trottoir et les voies de circulation ou pistes cyclables.

Des logements sociaux adaptés / VENDAMME Virginie

Gazette des communes (La), 29/08/11, n° 2190, p. 29

<http://archives.lagazettedescommunes.com/15147211/des-logements-sociaux-adaptes>

La ville a accompagné la réhabilitation de bâtiments anciens en logements sociaux, dont une partie est destinée aux personnes handicapées grâce à des installations spécifiques.

Loi handicap : comment respecter l'échéance de 2015 ? / MOREL Louise

Elu d'aujourd'hui (L'), juillet août 2011, n° 371, pp. 36-37

A 4 ans de l'échéance 2015 qui devrait aboutir à l'accessibilité voulue par la loi handicap de 2005, l'état des lieux est mitigé. Il en ressort un tableau en demi-teinte, avec certes des avancées mais aussi des retards persistants dus à l'ampleur de la tâche à mener.

Nouvelle "charte handicap" afin d'améliorer encore l'accessibilité (Une) / VENDAMME, Virginie

Gazette des communes (La), 11/07/2011, n° 28/2086, p. 31

Sélestat, ville alsacienne, publie une nouvelle version de sa charte, qui aborde tous les aspects de la vie quotidienne.

Quand période estivale rime avec accessibilité / PIFFARETTI Alain

Gazette des communes (La), 27/06/2011, n° 26/2084, pp. 36-37

Engagée depuis plus de 10 ans dans une politique d'intégration des personnes handicapées, la commune d'Antibes Juan les Pins a amélioré et entièrement financé, saison après saison, l'accessibilité de ses deux "handiplages".

En ville, l'accessibilité pour tous / OSSOLA Marie-Françoise

Revue générale des routes et des aérodromes, juin 2011, n° 894, pp.25-42

Dossier :

- PAVE de la ville de Malakoff, clés de la réussite et difficultés.
- le PMAV de la communauté urbaine de Bordeaux.
- PAVE de Lille métropole, exemple d'action complémentaire aux diagnostics de terrain.
- Bandes d'éveil de vigilance.
- Boulevard périphérique nord de Lyon, un nouveau système de vidéosurveillance et DAI.

Conseil d'Etat censure le décret de 2009 sur l'accessibilité des bâtiments (Le) / Agence française de presse
Localtis, 07/06/11

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250261932711>

Le Conseil d'Etat a censuré le décret de 2009 qui permettait entre autres de déroger à l'obligation d'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées.

Handicap : les associations se mobilisent contre le retour des dérogations à l'accessibilité / ESCUDIE Jean-Noël
Localtis, 23/06/2011

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250262019306>

Alors que le Sénat doit examiner en seconde lecture, le 28 juin, la proposition de loi tendant à améliorer le fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées et portant diverses dispositions relatives à la politique du handicap, les associations se mobilisent contre une nouvelle tentative d'introduire des dérogations à la règle d'accessibilité généralisée des bâtiments neufs posée par la loi Handicap du 11 février 2005.

Dossier : Accessibilité / MARX Bernard

Revue des collectivités locales, mai 2011, n° 422, pp. 43-59

La prise en compte, très amont, donc très large, de tous les handicaps, au sein de tous les projets, aussi bien dans les ERP que pour l'organisation de manifestations accueillant du public est aujourd'hui une réalité. La loi de 2005, tant attendue a certes permis de rendre les lieux publics plus accessibles. A tous les handicaps. Mais nous ne sommes pas encore au bout du chemin.

Espace public et accessibilité - Une approche globale / HADDAD Yael

Paysage actualités, 04/2011, n° 338, pp. 24-25

Tous les aménagements ouverts au public doivent prendre en compte l'ensemble des handicaps humains. Si la loi est claire, son application est encore loin de s'être généralisée.

Toutes les collectivités ne seront pas prêtes en 2015

Gazette des communes (La), 7/02/11, n° 2064

L'observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle, créé il y a un an (et dans lequel siègent six élus locaux), apportera un début de réponse à la mi-mai, avec son premier rapport annuel, dont débattera la deuxième conférence nationale du handicap, prévue en juin. Il a, en effet, pour mission de dresser un état des lieux de la situation, d'identifier les points faibles et de pointer ce qui doit être corrigé. Mais aussi de partager les bonnes pratiques et les expériences réussies.

Echéance 2015, les élus se sont résignés à être hors délai / Délégation ministérielle à l'accessibilité

Gazette des communes (La), 07/02/11, n° 2064, p. 26

<http://archives.lagazettedescommunes.com/13467052/echeance-2015-les-elus-se-sont-resignes-a-etre-hors-delai>

De nombreuses collectivités n'en sont qu'au stade du diagnostic et l'échéance de 2015 leur paraît impossible à respecter.

Accueil du public dans les ERP : la qualité d'abord / FISCHER Laurent

Techni-cités - Le magazine territorial des ingénieurs et des techniciens, 23/02/2011, n° 204, pp. 29-34

A quoi faut-il penser lors de la programmation d'un bâtiment administratif recevant du public ? Où commence l'accueil et comment se mesure-t-il ? Quels sont les moyens pratiques mis à la disposition des collectivités et des usagers ? Comment s'organise l'accessibilité dans la chaîne du déplacement pour les personnes en difficulté ? La prise de conscience il y a une vingtaine d'années de personnaliser les services publics a entraîné une transformation des notions d'accessibilité et d'accueil : placer l'utilisateur au cœur des dispositifs et valoriser la qualité du service rendu, tels sont les leitmotivs des institutions soucieuses de répondre à leur vocation.

Plan de mise en accessibilité de la voirie : comment s'y prendre ? (Le) / DEJEAMMES Maryvonne

Techni-cités - Le magazine territorial des ingénieurs et des techniciens, 23/01/11 n° 202, pp. 24-25

La loi du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" dispose que toutes les communes doivent élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) avant le 23 décembre 2009, la mise en accessibilité elle-même étant progressive.

Accessibilité des bâtiments et de la voirie : où en est la réglementation ? / PROT Guillaume

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (Le), 3/12/10, n° 5584 - cahier n°2, 18 p.

Accessibilité tous handicaps. La loi du 11 février 2005, baptisée "loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" a étendu l'obligation d'accessibilité édictée depuis plus de 30 ans à tous les types de handicaps : physiques, sensoriels, cognitifs, mentaux ou psychiques. Cette nouvelle donne dans l'art de construire concerne aussi bien la conception (gestion des volumes et des espaces) que les équipements mis en place pour répondre au confort et à la sécurité de ces potentiels locataires et propriétaires.

Automatismes au service de la dépendance (Les) / PIERNAZ Patrick

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (Le), 3/12/10, n° 5584, p. 48

On estime qu'il y a en France près de 12 millions de personnes atteintes d'un ou de plusieurs handicaps. La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 impose la mise en accessibilité des bâtiments d'habitation et des locaux destinés à recevoir du public. Mais, au-delà des normes, une pléiade d'automatismes et de solutions domotiques améliorent l'accessibilité des logements.

Accessibilité, les collectivités auront du mal à respecter l'échéance de 2015 / ESCUDIE Jean-Noël
Localtis, 14/12/10

A mi-chemin de l'échéance de 2015 - qui devrait aboutir à l'accessibilité généralisée voulue par la loi Handicap de 2005 -, les journées territoriales de l'accessibilité ont permis de dresser un état des lieux. Il en ressort un tableau en demi-teinte, avec des progrès incontestables, mais aussi des retards persistants et la prise de conscience tardive, par certains acteurs locaux, de l'ampleur de la tâche à mener. Sans oublier des écarts importants selon le type de collectivité...

Un quartier dédié aux personnes dépendantes / VOGUE Alix (De)

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (Le), 5/11/10, n° 5580, pp. 50-52

L'institut catholique de Lille fait le pari d'intégrer les personnes fragiles et dépendantes (âgées ou handicapées) dans la ville : il crée Humanité, un quartier mixte de logements et structures médicalisées, accueillant habitants et patients autour d'espaces publics conçus pour tous.

Concertation au cœur de la mise en accessibilité (La)

Techni-cités - Le magazine territorial des ingénieurs et des techniciens, 23/10/2010, n° 197, pp. 19-20

Quatre ans avant l'échéance de 2015, date butoir de la mise en accessibilité des établissements recevant du public, alors que la plupart des collectivités rentrent dans la mise en œuvre pratique de leur schéma directeur d'accessibilité, quel rôle peut encore jouer la concertation ?

Accessibilité : un état des lieux est en cours / CABIRON Christine

Transport public : le magazine qui fait circuler les idées, juillet-août 2010, n° 1104, pp. 32-33

La sénatrice du Nord, Sylvie Desmarescaux, préside l'Observatoire de l'accessibilité et de la conception universelle, créée en février dernier à mi-chemin de l'entrée en vigueur de la loi sur le handicap. Cette instance devra rendre un état des lieux sur les avancées dans ce domaine en juin 2011. Pour cela, des groupes de travail par secteurs d'activité viennent d'être mis en place. Interview.

Vingt milliards d'euros nécessaires pour l'accessibilité / POTTIEE-SPERRY Philippe

Gazette des communes (La), 10/05/10, n° 2029, p. 16

<http://archives.lagazettedescommunes.com/6226686/vingt-milliards-d-euros-necessaires-pour-l-ew-accessibilite-ew>

A moins de cinq ans de l'échéance fixée par la loi « handicap » du 11 février 2005, le cabinet Accèsmétrie, la Fédération des associations pour adultes et jeunes handicapés (Apajh), Dexia et la Fédération française du bâtiment ont évalué le coût des travaux de mise en accessibilité des quelque 300 000 établissements recevant du public (ERP).

Accessibilité généralisée : un bilan mitigé à mi-parcours / ESCUDIE Jean-Noël

Localtis, 12/03/10

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?c=artEsp&pagename=Localtis/artEsp/artEsp&cid=1250259589367>

La question de l'accessibilité a été au centre du cinquième anniversaire de la loi du 11 février 2005. L'Etat entend lui donner un coup d'accélérateur avant l'échéance de 2015, avec la mise sur pied du Comité interministériel du handicap et la création d'un Observatoire de l'accessibilité. Mais les associations restent plus que dubitatives sur le bilan de la loi et sur la portée de ces mesures.

Handicap et accessibilité - Principales obligations des collectivités / DYENS Samuel

Gazette des communes (La), 08/02/10, n° 2016, p. 48

<http://archives.lagazettedescommunes.com/1034121/-ew-handicap-ew-et-ew-accessibilite-ew-principales-obligations-des-collectivites>

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a constitué une réforme de grande ampleur particulièrement attendue.

Accessibilité des sites : mise aux normes progressive / HACHACHE Nora

Journal des maires, 15/02/2010, n° 2, pp. 36-37

Tous les sites ouverts au public devront être accessibles aux personnes handicapées d'ici 2015. Une échéance à anticiper pour les sites touristiques, stratégiques au plan territorial.

Accessibilité : il va falloir accélérer le rythme / CABIRON Christine

Transport public : le magazine qui fait circuler les idées, 01/05/2010, n° 1102

Une personne tétraplégique débarquée d'un vol EasyJet en mars dernier, faute d'accompagnateur. Une autre coincée sur un quai à Saint Chamond en l'absence d'un passage pour traverser les voies. Une seule place UFR dans le TGV en Haute-Savoie. A cinq ans de l'entrée en vigueur de la loi sur le handicap, si des progrès ont été réalisés en matière d'accessibilité, la situation n'est pas encore très reluisante. Panorama non exhaustif de l'accessibilité dans les réseaux de transports publics.

Schémas d'accessibilité des transports : le retard devient inquiétant / ESCUDIE Jean-Noël

Localtis, 01/06/10

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?c=artEsp&pagename=Localtis/artEsp/artEsp&cid=1250259928814>

Alors que la loi Handicap fixait la date limite au 12 février 2008, seules 40% des autorités organisatrices des transports se sont dotées, à ce jour, d'un schéma directeur d'accessibilité. Et l'échéance de 2015 se rapproche... Le gouvernement semble bien décidé à reprendre la situation en main et lance, dans chaque département, des journées territoriales de l'accessibilité afin de relancer la mobilisation des collectivités.

Accessibilité handicapés : ce qui s'impose / STEPHANT Jean-Paul

Techni-cités - Le magazine territorial des ingénieurs et des techniciens, 8/06/2010, n° 191, pp. 28-29

Déjà cinq ans. La loi du 11 février 2005 révolutionnait la prise en compte des personnes handicapées par l'amélioration des prestations, la mise en place des maisons départementales pour les handicapés, la mise en œuvre de l'accessibilité dans tous les lieux publics et les logements, les conditions de scolarisation ou d'emploi. Des échéances s'imposent depuis aux propriétaires et exploitants des bâtiments. Certaines étant très proches, il est bon de les rappeler.

L'accessibilité des PMR : Collonges-au-Mont-d'Or fait figure d'exemple...G / LEGRAND Christian
Techni.cités n° 190, 23/05/2010, p. 40-41

L'accessibilité des handicapés et de l'ensemble des personnes à mobilité réduite (PMR) est devenue un souci quotidien pour les gestionnaires d'équipements. Si certaines structures accumulent un certain retard dans l'application de la loi Handicap et de ses textes associés, une commune de l'ouest lyonnais fait figure de modèle dans la mise en accessibilité de ses équipements, il s'agit de Collonges-au-Mont d'Or.

Accessibilité : où en est-on ? / COHEN BACRIE Bruno

Techni.cités n° 178, 08/11/2009, p. 48

La France dispose d'une réglementation ambitieuse et exigeante en matière d'accessibilité aux transports, à la voirie, aux espaces publics, aux bâtiments et aux logements. Quatre ans après l'entrée en vigueur de la loi Handicap, le compte à rebours peine toutefois à s'enclencher. Un récent décret pourrait accélérer le mouvement.

Accessibilité des handicapés : rôle du maître d'ouvrage / PIERNAZ Patrick

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (Le), 6/11/2009, n° 5528, 39 p

Guide de l'achat public. Ce document a pour but de venir en aide à la personne publique, dans l'acte d'achat. Il ne doit, en aucune manière, être considéré comme un document réglementaire et contractuel ayant valeur de référentiel.

Encore des lacunes à combler / NANGERONI Cécile

Ville Rail et Transports, 18/11/09, n° 483, pp. 38-40

La loi impose aux autorités organisatrices de rendre accessibles leurs réseaux de transports en commun. Il ne reste plus que cinq ans pour passer de la théorie à la pratique.

Constructions neuves : fin des dérogations aux règles d'accessibilité / DEGIOANNI Jacques-Franck

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (Le), 7/8/2009, n° 5515, pp. 10-11

Le Conseil d'Etat a tranché. Les constructions neuves ne peuvent plus bénéficier des dérogations prévues par le décret du 17 mai 2006. Rendu à la requête de l'Association des personnes atteintes d'un handicap moteur, l'arrêt du 21 juillet 2009 réaffirme les principes de la loi sur le handicap.

Relever le défi du handicap / COHEN BACRIE Bruno

Lettre du cadre territorial n° 387, 01/10/2009, p. 48-49

Être citoyen à part entière d'une commune, c'est pouvoir accéder aux mêmes services que tout le monde, se déplacer librement sans entraves, pratiquer les loisirs que l'on veut. Chartes, accessibilité des bâtiments, accessibilité sociale et citoyenne (travail, culture, loisirs...), villes et plus largement collectivités locales relèvent le défi du handicap. Petit panorama des outils possibles.

ERP - Accessibilité : ce qu'il faut savoir pour bien conseiller / ALLENBACH Bruno

Fiches pratiques de l'administration territoriale, n° 110, 31/07/2009

Savoir gérer les différentes situations des établissements recevant du public est un impératif pour toutes les collectivités. Même les plus petites d'entre elles doivent savoir comment agir afin de ne pas engager la responsabilité du maire par un manque d'action ou de réaction.

Espaces publics - Un jardin des sens pour les aveugles et les malvoyants / BOFF Céline

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (Le), 7/8/2009, n° 5515, p. 25

Le Conseil d'Etat a tranché. Les constructions neuves ne peuvent plus bénéficier des dérogations prévues par le décret du 17 mai 2006. Rendu à la requête de l'Association des personnes atteintes d'un handicap moteur, l'arrêt du 21 juillet 2009 réaffirme les principes de la loi sur le handicap.

Dossier PAVE : plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) / Coll.
Revue générale des routes et des aérodromes, 06/09, n° 876, pp. 33-74
Agir pour une voirie accessible : les enjeux du partenariat MEEDDAT - AITF - USIRF.
La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Comment réaliser rapidement le plan d'accessibilité aux personnes handicapées? / ALLENBACH Bruno
Fiches pratiques de l'administration territoriale, n° 109, 31/05/2009
L'accessibilité aux handicapés devient une notion urgente qui, si elle ne l'est pas déjà, doit être intégrée rapidement dans les collectivités. Car le temps presse : la loi n°2005-102 du 11 février 2005 complétée par le décret n°2006-1657 du 21 décembre 2006 fixe des délais qui bordent les possibilités de différer cette action.

Le plan d'accessibilité aux personnes handicapées : transférer à la communauté de communes? / ALLENBACH Bruno
Fiches pratiques de l'administration territoriale, n° 109, 31/05/2009
Suite à la fiche n° 03/16 qui donne les éléments à prendre en compte et à mettre en œuvre pour accélérer le processus d'élaboration du plan communal d'accessibilité, nous présentons ici les éléments nécessaires au transfert à l'EPCI local de cette compétence, ainsi que les avantages de cette procédure. Si elle nécessite des délibérations à la fois de l'EPCI et des communes, ce passage au niveau intercommunal permet, comme souvent en la matière, de générer des gains de temps par la maîtrise d'une procédure applicable à tout un territoire. Avec cette fiche, un exemple de la délibération nécessaire.

2.2. Documents téléchargeables...

Rapport au Premier ministre de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle / Ministère de l'égalité des territoires et du logement : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie : Ministère des affaires sociales et de la santé
Octobre 2012

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Obiacu_2012-2.pdf

Installé le 11 février 2010, l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle a pour mission d'évaluer l'accessibilité et la convenance d'usage des bâtiments d'habitation, des établissements recevant du public, des lieux de travail, de la voirie, des espaces publics, des moyens de transports et des nouvelles technologies. Il recense les progrès réalisés et est chargé d'identifier les obstacles à la mise en œuvre des dispositions de la loi du 11 février 2005 en matière d'accessibilité et les difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans leur cadre de vie. Dans son deuxième rapport, l'Observatoire fait 37 préconisations au Gouvernement pour accélérer la mise en accessibilité des équipements, services et établissements auxquels s'applique l'échéance de 2015, prévue par la loi de 2005. Il souhaite tout particulièrement appeler son attention sur la nécessité : d'un accompagnement des petites communes, d'une garantie du droit au transport, d'un cadre pour la mise en accessibilité des sites Internet.

Actes de la conférence du 19 mai 2011 "Concevoir une ville pour tous" / Ville de Saint-Etienne, 2011

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/Actes%20Conf%C3%A9rence%20Une%20ville%20pour%20tous%20Saint%20Etienne.pdf>

Rapport annuel de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées, Communauté de communes, Vallée de Kaisersberg, 2010

<http://www.cc-kaysersberg.fr/ged/rapport-cia-2010.pdf>

Rapport intercommunal sur l'accessibilité, Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis-Thizy, 2009
<http://www.ccpat.org/UserFiles/File/rapports/accessibilite.pdf>

Assurer la pleine participation grâce à la conception universelle / Soren Ginnerup , Conseil de l'Europe, 2009
http://www.coe.int/t/f/coh%20E9sion_sociale/soc-sp/6499%20ID%207043%20Assurer%20la%20pleine%20participation%20web.pdf

Design for All Europe, Le Design pour Tous : l'inclusion sociale en Europe / Pete Kercher, EIDD, février 2007
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/The%20evolving%20Message%20of%20Design%20for%20All%20P%20Kercher.pdf>

L'accessibilité de la chaîne de déplacement et des services de transports publics Partage, expérimentation et construction de projets / Colloque organisé par la Région Centre et le COLIAC (Comité de Liaison pour l'Accessibilité des Transports et du Cadre Bâti), 31 mai 2006 – Orléans
<http://www.regioncentre.fr/jahia/webdav/site/portail/shared/transports/docs/actes-colloque-accessibilite-chaîne-deplacement-services-transports-publics.pdf>

Culture et Handicap : Guide pratique de l'accessibilité / Ministère de la culture et de la communication, février 2007
<http://www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide.pdf>

La prise en compte des personnes handicapées implique de solliciter de nouveaux publics, et conduit ainsi à toucher une population souvent néophyte en matière culturelle. La fréquentation de l'établissement culturel est non seulement élargie aux personnes handicapées, mais aussi à leur entourage (familial, structurel et institutionnel).

3. QUELQUES OUVRAGES...

Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées / BLOAS, Carole Le.-3e éd. -Moniteur (Editions du) ,13/06/2012.-150 p. -Mémento

Accessibilité : partout et pour tous / FALCY Christian - l'Harmattan, 06/12/2011

Construire pour tous, accessibilité en architecture / Pierre Fabre, Nadia Sahmi - Eyrolles, 24/11/2011

Sécurité et accessibilité des bâtiments / Jean-Paul Stephant.- Territorial, 01/04/2011

Handicap et construction : conception et réalisation, aménagements urbains, ERP, habitations, lieux de travail, réalisations exemplaires françaises et internationales / GROSBOIS, Louis-Pierre.-9e éd.-Moniteur (Editions du) ,1/12/10.-488 p.

Concevoir un bâtiment accessible aux personnes handicapées : voirie et espaces publics, logements collectifs, logements individuels, établissements recevant du public, installations ouvertes au public, lieux de travail / GREPINET, Patrick.-Moniteur (Editions du) ,21/11/10.-260 p. - Méthodes

Pour que le logement ne soit pas un handicap : guide à l'usage des professionnels et des élus - Paris : APF (Association des paralysés de France), 1998, 50 p.

4. SITE...

Centre de Ressources de l'Accessibilité, Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Centre-de-Ressources-de-l-.html>

Titre de la production

Dossier documentaire : « RSTT : Les patrimoines immobiliers publics -
Objectif 2015 : quelles possibilités pour réussir l'accessibilité ? », 11/2012

Réalisé par

Centre de ressources documentaires et multimédia, INSET de Montpellier

Coordonnées professionnelles des auteurs

Tél. 04 67 99 76 35 / 76 36

E-mail : fabienne.odile@cnfpt.fr
antonia.vergnes@cnfpt.fr

Lien vers le site :

www.inset-montpellier.cnfpt.fr

INSET DE MONTPELLIER

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

76 PLACE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

34965 MONTPELLIER CEDEX 2

TÉL : 04 67 99 76 76

FAX : 04 67 99 76 44

INSET.MONTPELLIER@CNFPT.FR

WWW.INSET-MONTPELLIER.CNFPT.FR
